

# « Formation : la non-discrimination dans l'accès au logement »

**Cette formation est obligatoire pour toutes les personnes assujetties à la LOI ALUR**

## **Pourquoi une formation à la non-discrimination au logement dans le cadre de la Loi ALUR ?**

Le cadre de la Loi ALUR défini en date de mars 2014 a été modifié par décret le 14 octobre 2020. Publié en date du 17 octobre 2020 au journal officiel, et initié par des annonces d'Emmanuel Wargon, Ministre du Logement, et Elisabeth Moreno, Ministre en charge de la Diversité et de l'égalité des Chances, ce décret va modifier l'obligation de formation Loi ALUR des professionnels de l'immobilier.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, et dans le cadre des 42h de formation continue requise, les professionnels de l'immobilier auront désormais, en plus du module obligatoire sur la déontologie de l'agent immobilier (2h), un second module obligatoire de 2h sur la non-discrimination au logement.

## **Objectif de La formation**

- Identifier le cadre de la discrimination
- Repérer les faits de discrimination
- Appliquer le cadre légal de la lutte contre la discrimination à l'accès au logement

**Public :** Les détenteurs de carte professionnelle immobilière (T, G et S), tous les collaborateurs salariés, tous les agents commerciaux, les directeurs de succursales

**Durée :** 2 heures

**Tarif :** 80 euros

**Financement :** Plan de développement des compétences, auto-financement

**Prérequis :** être détenteur de carte professionnelle

**Accès à la formation :** Entrée et sortie permanente. Action de formation accessible aux publics en situation de handicap

**Modalités du dispositif d'évaluation :** évaluations des acquis en fin de formation

**Validation :** attestation de formation

Offre actualisée 2021

## Programme de la formation

### **Identifier le cadre de la discrimination**

Qu'est-ce que la discrimination  
Le contexte légal de la lutte contre les discriminations dans le logement  
Les textes applicables

### **Repérer les faits de discrimination**

La discrimination à la location  
Quels risques en cas de discrimination

### **Appliquer le cadre légal de la lutte contre la discrimination à l'accès au logement**

Définir les conditions de la location dans le strict respect de la loi  
Rédiger une annonce, sans discriminer  
Déterminer les garanties conformément à la loi  
Choisir le locataire sans discriminer  
Rédiger un bail  
Identifier les sanctions

### **Contactez-nous !**

[www.crc-formation.fr](http://www.crc-formation.fr)

04.94.88.58.59

[contact@crc-formation.fr](mailto:contact@crc-formation.fr)

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR

Organisme de formation déclaré

N° activité : 93830543293    Accrédité DRAAF : 9303453962017

Offre actualisée 2021